

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Veuillez renvoyer ce formulaire complété à l'adresse suivante

**Service public de Wallonie**

Délégué à la Protection des Données
Cellule de Protection des Données
Secrétariat général - SPW Support

En cas de difficulté, veuillez contacter :

Boulevard du Nord, 8
5000 Namur

dpo@spw.wallonie.be

Demande de droit d'accès à mes données personnelles

Objet

Le droit d'accès permet à celui qui en fait l'usage d'obtenir :

- l'information selon laquelle un traitement de données à caractère personnel réalisé par le Service public de Wallonie le concerne ; et le cas échéant, si vous êtes concernés ;
- une série d'informations sur le traitement ;
- l'accès aux dites données à caractère personnel.

Public

Toute personne physique qui est un usager des services publics de la Région wallonne.

Avantages

En vérifiant les informations relatives au traitement, vous pouvez vérifier le respect de ce traitement à la législation relative à la protection des données.

En consultant vos données, vous pouvez vérifier l'exactitude de celles-ci et demander au service de l'Administration avec lequel vous êtes en contact de les corriger.

Conditions

Pour obtenir une réponse dans le délai d'un mois après réception du formulaire :

- délimiter la demande de la manière la plus précise en choisissant les services concernés et en indiquant d'éventuelles références au dossier.

Réglementation

Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données - RGPD).

1. Coordonnées du demandeur

☐ M. ☐ Mme

Nom Prénom

N° de registre national

Rue Numéro Boîte

Code postal Localité

Pays

Afin de faciliter le contact entre l'administration et vous, il vous est possible (mais non obligatoire) de renseigner ci-dessous une adresse mail ou un numéro de téléphone de contact.

E-mail

Téléphone (fixe ou mobile)

2. Identification du responsable de traitement

Je demande un accès aux données à caractère personnel me concernant.

Cette demande s'adresse à :

☐

☐

☐ AUTRE

Préciser

Information particulière que je peux vous communiquer pour faciliter la recherche de mes données (numéro de dossier, numéro d'identification, date de communication avec l'administration, ...)

Je vous demande de me faire parvenir une copie, en langage clair, de l'ensemble de ces données

☐ Copie électronique

☐ Copie papier

3. Déclaration sur l'honneur

☐ Je suis conscient que si ma demande est jugée infondée ou manifestement excessive, l'Administration peut exiger le paiement de frais raisonnables ou refuser de donner suite à une telle demande et que si ma demande est complexe, l'Administration peut revenir vers moi pour m'exposer les motifs d'un prolongement de délais.

☐ Je joins une copie recto / verso de ma carte d'identité.

Pour toute demande légitime, l'Administration fournit la première copie papier gratuitement. En cas de paiement exigé, l'Administration vous demandera votre consentement pour poursuivre la démarche.

Signature

Date

4. Protection de la vie privée et voies de recours

4.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement¹, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Délégué à la protection des données du Service public de Wallonie et à ses adjoints dans les directions que vous aurez sélectionnées ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service Public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact.
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service Public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits sont possibles pour le traitement concerné.

4.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**
Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.
2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**
Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
3. **Vous pouvez également introduire une réclamation devant l'Autorité de protection des données, anciennement la Commission de la Protection de la Vie Privée, 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse e-mail : contact@apd-gba.be.**



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur
Tél. gratuit **0800 19 199**
<http://www.le-mediateur.be>

¹Règlement général sur la protection des données (RGPD).